



## Fédération Régionale des CIVAM Auvergne

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

48 av. de la Résistance – 63600 AMBERT

Tél. : 04 73 82 11 62 – Fax : 04 73 82 65 44 – frcivamauvergne@orange.fr

Association loi 1901 non assujettie à la TVA

Conformément à l'article L261-4-4 du Code Général des Impôts

Siret : 379 716 665 00029 – Code APE : 8559A

### Rédiger et mettre en place son document unique d'évaluation des risques Programme de formation

**27/10/2016, à Lempdes.**

A l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- Participer à la mise en place et à l'évolution du DU
- Etre capable de repérer des risques et de proposer des mesures de prévention appropriées.

*Attention : Document obligatoire pour tout employeur de main d'œuvre salariée et tout paysan recevant des travailleurs (apprentis, entraide, stagiaires, aides familiaux, bénévoles, woofers).*

#### **Module 1 :**

- Le Document Unique (DU) :
  - Les bases juridiques
  - Le contenu du DU
  - L'intérêt pour l'entreprise, pour le salarié
  - Le rôle du salarié
- Comprendre les circonstances d'un accident :
  - L'arbre des causes
  - La recherche de solutions

#### **Module 2 :**

##### Analyse de situations de travail :

- Identifient les risques et évaluent la cotation (fréquence, gravité)
  - Origine du risque et conséquences possibles
- Proposent des moyens de prévention
  - Evolutions techniques ou solutions organisationnelles
  - Avantages et inconvénients

##### Témoignage de chaque participant sur un accident ou une situation à risques :

- Analyse de la situation relatée et de ses conséquences
- Recherche des solutions envisageables (avantages et contraintes)

Avec le soutien financier de :

